



TERMES DE REFERENCE

1. Fiche signalétique de la mission

Titre de la mission	Capitalisation de l'expérience pilote du projet Insertion Professionnelle (2018-2021)
Lieu de la mission	Atlantique et Littoral
Type de mission	Réalisation d'un film documentaire et de capsules vidéo de capitalisation
Nom du projet	« Amélioration de l'accès à l'emploi des jeunes en situation de handicap au Bénin et particulièrement dans les départements de l'Atlantique et du Littoral »
Durée de la mission	20 Homme-Jours : juillet-Septembre 2021

Juin 2021

by

2. Contexte

2.1. Présentation de la Fédération Handicap International

Handicap International est une organisation de solidarité internationale indépendante et impartiale, qui intervient dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflits et de catastrophes. Œuvrant aux côtés des personnes handicapées et des populations vulnérables, elle agit et témoigne, pour répondre à leurs besoins essentiels, pour améliorer leurs conditions de vie et promouvoir le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux. Depuis sa création en 1982, l'organisation a mis en place des programmes de développement dans près de 61 pays, et intervient dans de nombreuses situations d'urgence. En 1997, Handicap International a reçu le prix Nobel de la paix aux côtés des autres ONG de la Campagne internationale pour interdire les mines (ICBL), dont elle est cofondatrice.

En 2018, le réseau mondial Handicap International a changé de nom pour devenir Humanité & Inclusion. Ce nouveau nom est basé sur l'affirmation d'une valeur centrale pour notre organisation, la valeur d'humanité. Il exprime également l'ambition qui motive les actions de HI : l'inclusion des personnes handicapées et des populations vulnérables, trop souvent laissées pour compte.

2.2. Mission et valeurs

L'association intervient dans tous les contextes aux côtés des personnes en situation de handicap et des populations vulnérables, pour leur prêter assistance et les accompagner dans leur prise d'autonomie. L'aide déployée par l'association s'effectue selon une approche globale et inclusive qui considère les personnes en situation de handicap et ou de vulnérabilité au sein de leur environnement social, économique et culturel. Autrement dit, il s'agit de permettre aux personnes de vivre dignement par l'égalité de l'accès aux soins, mais aussi au travail et aux loisirs. Les programmes comme les actions de plaidoyer de l'association s'inscrivent dans une démarche de satisfaction des Droits de l'homme, qui fondent les principes de dignité, de participation, de non-discrimination et de proximité des dispositifs répondant aux besoins des populations.

Mode d'intervention

Dans les contextes de crise comme dans une perspective de développement, Handicap International place les personnes en situation de handicap et vulnérables au cœur de sa stratégie d'intervention, en apportant le plus grand soin à ce que les populations accompagnées deviennent progressivement actrices de leur propre développement. Pour ce faire, chaque fois que cela est possible, l'association s'appuie sur les réseaux existants dans les pays (associations d'entraide ou de personnes en situation de handicap, instances régionales ou gouvernementales) et leur apporte structure et soutien pour renforcer leurs capacités d'intervention.

2.3.

Handicap International/Humanité & Inclusion Bénin

Le programme Bénin a émergé du programme Togo en 1999 suite à une demande de formation des techniciens orthoprothésistes du Centre National Hospitalier et Universitaire (CNHU) de Cotonou. Le soutien associatif a été amorcé mais rapidement

arrêté. En 2003, à cause de difficultés à obtenir des financements, le programme Bénin a été fermé.

Entre 2003 et 2010, HI a dynamisé les échanges entre les programmes nationaux de lutte contre l'ulcère de Buruli du Togo, du Bénin et du Ghana. Durant cette période, le Bénin a bénéficié seulement de quelques missions courtes.

En 2010, le bureau HI a été rouvert à Cotonou suite à une demande du Ministère de la Famille et de la Solidarité Nationale. HI avait mis en œuvre plusieurs projets dès sa réouverture : un projet de lutte contre la Filariose lymphatique, un projet de promotion des droits des personnes en situation de handicap, un projet de sécurité routière ainsi qu'un projet de Développement Local Inclusif (DLI). Le projet DECISIPH de promotion des droits des personnes handicapées a permis de redonner vie au mouvement associatif béninois des personnes handicapées et de créer un interlocuteur sérieux et fiable pour le gouvernement.

En 2013/2014, HI a lancé trois projets sur l'éducation inclusive, le développement local et inclusif, et la gestion de la sécurité physique des armes et munitions. Depuis juillet 2019, HI Bénin fait partie du Programme Sahel Atlantique (SAHA). Elle met en œuvre plusieurs projets dans les secteurs d'activités que sont : la Sécurité Routière ; l'Insertion Professionnelle ; l'Education Inclusive ; la Prévention et Réduction des Violences Armées et la gouvernance inclusive.

3. Présentation du projet Insertion Professionnelle

3.1. Description du projet

Intitulé du projet	« Amélioration de l'accès à l'emploi des jeunes en situation de handicap au Bénin et particulièrement dans les départements de l'Atlantique et du Littoral»
Localisation précise	Bénin, Départements du Littoral et de l'Atlantique
Date de démarrage	Janvier 2018
Durée prévisionnelle du projet	48 mois
Partenaires locaux	<ul style="list-style-type: none">• Services et Programmes publics :<ul style="list-style-type: none">✓ Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance ;✓ Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE) ;✓ Fonds de Développement de la Formation Continue et de l'Apprentissage (FODEFCA) ;

by

	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'Agence pour le Développement de l'Entrepreneuriat des Jeunes (ADEJ) ; ✓ La Direction de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (DETFP) ; • Les organisations de la société civile : <ul style="list-style-type: none"> ✓ la Fédération des Organisations des Personnes Handicapées du Bénin (FAPHB) ; ✓ le Réseau des Associations des Personnes Handicapées de l'Atlantique et du Littoral (RAPHAL) ; • Les centres de formation professionnelle et d'apprentissage : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les centres pilotes de formation professionnelle du projet ; ✓ le Centre de Formation Professionnelle des Personnes Handicapées d'Akassato (CFPPH) ; ✓ Le Centre de Promotion Sociale des Aveugles (CPSA). • Les organisations professionnelles : <ul style="list-style-type: none"> ✓ le Conseil National du Patronat ; ✓ le Conseil des Investisseurs Privés du Bénin ; ✓ l'Union des Chambres Interdépartementales des Métiers du Bénin (UCIMB) ; ✓ la Confédération Nationale des Artisans du Bénin (CNAB) ; ✓ ONG RSE Bénin ; ✓ ONG ECOBENIN.
Groupes cibles :	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les jeunes personnes en situation de handicap demandeuses d'emploi (15-35 ans) ; ✓ Les professionnels des services d'insertion professionnelle ;

by

	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les entreprises publiques, privées et spécialisées ; ✓ Les institutions publiques ; ✓ Les centres de formation professionnelle ; ✓ Les partenaires sociaux ; ✓ Les OPH et OSC notamment celles actives dans le domaine de la RSE ; ✓ Les autorités publiques locales et nationales.
--	--

3.1. Objectifs et résultats attendus du projet

Objectif général : Améliorer l'insertion économique et professionnelle des personnes handicapées au Bénin

Objectif spécifique : Promouvoir l'emploi décent des JSH au travers de l'accompagnement et du renforcement des personnes, acteurs publics, services de l'insertion professionnelle et des entreprises.

Résultats attendus :

Résultat 1 : Les acteurs de l'emploi développent un environnement favorable à l'insertion professionnelle des jeunes femmes et hommes handicapés.

Résultat 2 : Le système d'accompagnement vers l'emploi /auto emploi et de formation est renforcé pour une meilleure prise en charge des jeunes femmes et hommes handicapés.

Résultat 3 : Des entreprises pilotes recrutent et intègrent dans l'emploi des jeunes femmes et hommes en situation de handicap et améliorent leurs politiques inclusives.

4. Présentation de la mission de capitalisation

4.1. Justification de la capitalisation

Les réalisations du projet Insertion Professionnelle ont permis depuis 2018 de développer un environnement favorable à l'insertion professionnelle des jeunes femmes et hommes en situation de handicap d'une part et de renforcer le système d'accompagnement vers l'emploi/auto emploi pour une meilleure prise en charge de ces jeunes d'autre part. La mise en œuvre du projet a également contribué à rendre plus inclusives les politiques des entreprises. De même, des cadres de concertation ont été mis en place et constituent des outils de dialogue, d'échanges et de synergie entre les différents acteurs et partenaires pour une meilleure efficacité des actions posées.

Il importe de capitaliser ces différents processus et les enseignements tirés de la mise en œuvre du projet à travers la réalisation d'un outil qui soit simple d'utilisation, accessible, facilement diffusable, et pouvant, en outre, permettre de lancer un processus dans les autres départements du Bénin pour sensibiliser les acteurs déconcentrés, à savoir les prestataires de l'insertion professionnelle, les OPH/OSC et les autorités locales. Cet outil vise à appuyer le lancement d'activités similaires dans d'autres départements et favoriser la mise en place d'une seconde phase du projet, après la phase pilote, dans un contexte de décentralisation. L'outil choisi pour répondre à ces exigences est la réalisation d'un film documentaire et de

capsules (vidéos-films de trois à quatre minutes au plus qui portent sur les succès à divers niveaux). Les capsules porteront notamment sur les expériences et les ressentis des PH sur le projet puis les témoignages des acteurs et après ceux des entreprises.

La capitalisation figure parmi les activités contribuant à l'atteinte du 3^{ème} résultat du projet et est prévue pour se réaliser lors de la dernière année de mise en œuvre du projet.

4.2. Objectifs de la mission

L'objectif de la prestation est de concevoir et développer **un film documentaire de 25 mn avec des capsules vidéo de 3 à 4 mn** qui permettent de communiquer sur les bonnes pratiques et enseignements tirés du projet. Ceci devra permettre également de sensibiliser les professionnels en charge des personnes handicapées, de la formation et de l'insertion professionnelle des autres départements du pays sur les expériences réussies sur le projet.

La réalisation du documentaire et des capsules ciblera donc prioritairement les Organisations de Personnes Handicapées (OPH), les Organisations de la Société Civile (OSC), le Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance, le Ministère de l'Enseignement Secondaire, de la Formation Technique et Professionnelle, le Ministère des Petites et Moyennes Entreprises et de l'Emploi, les autorités des communes de Cotonou et d'Abomey-Calavi.

4.3. Résultats attendus de la mission

D'une manière générale il est attendu que le documentaire réunisse plusieurs supports de communication (vidéo, narration, photos) complémentaires entre eux et répondant aux objectifs de communication/sensibilisation définis. Il devra être attractif, simple et facile d'utilisation, prenant en compte les enjeux d'accessibilité définis.

La conception/réalisation du film documentaire et des capsules se fera en quatre grandes phases et résultats attendus :

Résultat 1 : Les informations concernant le projet, les messages à capitaliser et les acteurs à impliquer, sont collectés auprès de l'équipe projet et des partenaires.

La mission débutera par un cadrage de ce qui est attendu avec l'équipe du projet IP. Le prestataire devra échanger avec le chef du projet ainsi qu'avec des représentants des OPH et des différents partenaires du projet, cibles du documentaire afin d'avoir une meilleure compréhension du projet, du contexte, et des messages clés à faire passer.

Livrable : Une note de cadrage reprenant les éléments structurant du reportage à développer (objectifs de contenus, structure et forme envisagée etc...)

Résultat 2 : Un scénario précisant le contenu et la structure du travail est élaboré

Une fois le contexte saisi et la réunion avec l'équipe du projet IP tenue, le prestataire devra proposer un scénario précis et réaliste permettant de refléter au mieux les messages attendus à faire passer ainsi que le format le plus adéquat des messages et contenus à communiquer dans les reportages (texte, vidéo, photo, ...).

Livrable : Un scenario précis et réaliste validé ainsi qu'un calendrier précisant les étapes suivantes notamment de collecte (prises de vue, entretiens, photos etc...).

Résultat 3 : Un complément de tournage avec prise de photo, vidéo et témoignages est réalisé selon la planification établie

Une revue documentaire de la banque d'images vidéo et de photos réalisées tout au long des activités du projet sera faite afin d'identifier des compléments de tournage nécessaire pour couvrir l'ensemble des aspects importants à mettre en relief.

En amont du complément de tournage et afin d'en favoriser les meilleures conditions, la préparation se fera en collaboration avec l'équipe du projet IP et les partenaires et en se basant sur les scénario et calendrier élaborés (cf. R2).

Livrable : Un rapport synthétique reprenant le travail de collecte effectué.

Résultat 4 : un film documentaire et des capsules vidéos mettant en forme les données collectées sont réalisés

Le film documentaire ayant été choisi comme outil de capitalisation pour ce projet, il devra représenter dans son contenu les moments forts du projet en renseignant sur les expériences réussies menées ainsi que les leçons apprises.

Les capsules de trois à quatre minutes porteront dans un premier temps sur les succès à divers niveaux (ex, sur les expériences et les ressentis des PH sur le projet), et dans un second temps prendront en compte les acteurs et après des témoignages des entreprises/employeurs.

Livrable : Un film documentaire et les capsules sont validés.

4.4. Groupe de capitalisation

Un groupe de capitalisation sera mis en place pour le suivi et la validation des différentes étapes de la mission.

Ce groupe est composé de personnes suivantes :

Fonction	Nature de l'implication	Lieu
Chef de projet Insertion Professionnelle	Personne ressource	Cotonou
Adjoint Technique Insertion Professionnelle	Personne ressource	Cotonou
Responsable Pays HI Bénin	Personne ressource	Cotonou
Spécialiste Insertion Professionnelle	Personne ressource	Lyon
Responsable MEAL Régional	Personne Ressource	Ouagadougou
Responsable MEAL Bénin	Personne ressource	Cotonou

4.5. Déroulement et calendrier indicatif de la prestation

La prestation se déroulera en 20 jours entre le 15/07/2021 et le 15/09/2021 (à titre indicatif)

Activités	Description	Période indicative	Livrables	Personnes à impliquer
Atelier de cadrage et	Revue documentaire des	Juillet (2 jours)	Une note de cadrage	-Groupe de capitalisation

by

collecte des données secondaires	éléments du projet, Rencontre avec l'équipe du projet pour identifier les éléments qui constitueront le scénario et présenter quelques idées/possibilités de format du reportage.		reprenant les éléments structurant du reportage à développer (objectifs de contenus, structure et format envisagé etc...) Document de partage d'expériences	- Partenaires - OPH cibles
Elaboration d'un scénario	Sur la base du cadrage initial et des éléments discutés, une première proposition de scénario prenant compte les conditions et exigences du contexte devra être soumise à l'équipe du projet pour discussion, et de potentielles améliorations et validation. De plus, un calendrier précis intégrant la phase de collecte de données primaires devra être validé entre le client et le prestataire	Juillet (3 jours)	Un scénario précis et réaliste validé ainsi qu'un calendrier précisant les étapes suivantes notamment de collecte (prises de vue, entretiens, photos etc...)	
Phase de terrain : Tournage, prise photo et témoignages	La phase de tournage sera précédée par une phase de préparation découlant du calendrier proposé. La phase de préparation permettra de prendre les autorisations nécessaires, les RDV avec les	Juillet (05 jours)	Un rapport reprenant le travail de collecte effectué	- Groupe de capitalisation - Partenaires - Acteurs

ly

	acteurs concernés, ... La prestation de terrain selon le scénario proposé pourra se faire de façon séquencée.			
Montage et Conception du documentaire	Une fois la matière du contenu existante, il s'agira de développer le reportage dans un format accessible présentant le sous-titrage et l'interprétation en langue des signes pour les parties audibles.	Août (5 jours)		
Présentation d'une première ébauche	Dès que le documentaire commence à prendre forme (version initiale), il devra être envoyé à l'équipe projet et partenaires pour avis, discussion et amélioration.	Août (2 jours)	1 ^{ère} version du reportage	-Groupe de capitalisation - Partenaires - Respo. Pays -
Finalisation du documentaire	La finalisation du reportage tenant compte des recommandations reçues de la part du client permettra de soumettre une version finale.	Août (3 jours)	Les versions finales du reportage et des capsules validées.	Groupe de capitalisation

4.6. Budget de la prestation

Tous les frais annexes relatifs à la mission de terrain sont à inclure dans la proposition financière. Le transport local sera organisé et pris en charge par Handicap International. De même, la traduction (Langue des signes) sera assurée et ne doit pas être budgétisée dans la proposition financière soumise.

4.7. Livrables

ly

Sont attendus les livrables ci-après :

- Une note de cadrage reprenant les éléments structurant du reportage à développer (objectifs de contenus, structure et forme envisagée etc...)
- Un scénario (Version 1 & finale) précis et réaliste validé ainsi qu'un calendrier précisant les étapes suivantes notamment de collecte (prises de vue, entretiens, photos etc...)
- Un rapport synthétique reprenant le travail de collecte effectué
- Un reportage (Version 1 & finale) validé en format HD (1920/1080,25 images par secondes)
- Document de capitalisation (fiche de partage d'expériences par exemple)

NB : Les images produites (rushes comme produit final) seront la propriété exclusive de l'ensemble du réseau Handicap International, sans limitation géographique. Handicap International mentionne les crédits : « Nom du réalisateur / Handicap International, 2021 ». Les rushes seront accompagnés d'un descriptif des images.

5. Profil recherché et modalité de participation

Les différents supports seront réalisés par un/une consultant(e) national(e) possédant les compétences suivantes :

5.1. Expertise recherchée :

- ✓ une bonne expérience en conception et réalisation de documentaire de capitalisation de projet ;
- ✓ une expérience dans l'animation des ateliers et la mise en forme des travaux de capitalisation ;
- ✓ Une bonne connaissance des réalités, des enjeux liés à la problématique de l'insertion professionnelle ;
- ✓ un niveau d'au moins bac + 5 en Communication, dans le domaine des sciences sociales, humaines ou d'autres domaines pertinents ;
- ✓ avoir de fortes compétences d'analyse, de présentation, d'écriture et de synthèse y compris la capacité de fournir les livrables dans les délais impartis.

5.2. Personne ressource

Dans le cadre de la mission, le/la consultant(e) sera amené(e) à collaborer avec les équipes de Handicap International Bénin et particulièrement le Chef de projet qui sera son référent.

5.3. Modalités de participation

Les dossiers de candidature des consultant (e)s intéressés par la présente mission de réalisation du document de capitalisation devront obligatoirement comporter les 2 éléments suivants :

a- Une proposition technique comportant (10 pages maximum, hors annexes) :

- la compréhension des enjeux de cette prestation et des termes de références, la méthode proposée ainsi que le calendrier d'exécution envisagé ;

ly

- une proposition de concept de documentaire répondant aux objectifs et résultats mentionnés dans les présents termes de référence ;
- une présentation du prestataire et de ses expériences incluant des exemples de réalisations en lien avec l'appel, idéalement des films documentaires ;
- les Curricula Vitae du consultant principal et des membres de l'équipe proposée ainsi que leurs références professionnelles pertinentes et en lien avec l'objet de la prestation ;
- un calendrier estimatif reprenant le séquençage de la prestation.

b- Une offre financière qui comprendra :

- la lettre de soumission datée et signée indiquant le montant de l'offre ;
- **le montant détaillé des honoraires du prestataire TTC**¹ (tenant compte de la retenue à la source) ;
- **le montant des frais réels** : transport; forfait hébergement, communication, et les frais de production/reprographie des documents etc..

Le consultant sera en charge d'assurer sa propre logistique.

Handicap International viendra au besoin en soutien pour le bon déroulement de la mission à travers l'organisation des activités afférentes à la mission (mise à disposition des documents utiles et nécessaires, prise de rendez-vous avec les parties prenantes à consulter, etc.).

NB : Les dossiers de candidatures incomplets seront déclarés inéligibles et ne seront donc pas intégrés au processus de sélection.

5.4. Modalités de sélection

La sélection du/de la consultant/e se fera par un comité de sélection.

Les dossiers incomplets ne seront pas traités.

L'offre du/de la consultant/e sera examinée en s'appuyant sur des critères de sélection ci-dessus :

Critères de sélection

Critères de notation	Note maximum
1. Compréhension des termes de référence	10
1.1. Les TdR et les enjeux de la prestation ont-ils été bien compris ?	6
1.2. Les objectifs de la prestation ont-ils été bien compris ?	4
2. Méthodologie	15
2.1. Etapes - Avec quelles étapes et outils ? - Quelles propositions d'étapes supplémentaires intéressantes ?	5
2.2. Acteurs étudiés - Quelle dimension participative ? - Quelles structures et/ou personnes impliqués ?	10

¹ Il sera prélevé à la source uniquement sur le montant des honoraires et versé au Trésor public béninois, un impôt de 3%.

3. Moyens mis en œuvre et calendrier	10
3.1. Profil du consultant : - Qualifications et compétences	05
3.2. Respect de la durée et du calendrier	02
3.3. Coût : - Budget avec coûts détaillés	03
Note globale maximum	35

Le contrat sera attribué à l'offre la mieux disante des offres techniquement qualifiées.

Les dossiers en version papier doivent être déposés sous pli fermé en trois (03) exemplaires dont un original et 2 copies cachetées, dans une enveloppe fermée avec la mention « **Candidature Mission Capitalisation de l'expérience pilote /Projet IP** » au Secrétariat administratif de Handicap International/Humanité & Inclusion, ouvert du lundi au jeudi de 08 heures à 17 heures 30min et de 08 heures à 15 heures 30min les vendredis.

La date limite de soumission des candidatures est le 10 août 2021 à 17h30mn.

Les candidat(e)s devront être immédiatement disponibles pour réaliser la mission de capitalisation durant la période indiquée plus haut.

N.B. : Handicap International s'engage à promouvoir l'égalité des chances et à lutter contre toutes formes de discrimination. A cet effet, elle encourage les candidatures féminines et celles des personnes en situation de handicap qualifiées à soumissionner.

Handicap International est engagée dans la protection de l'enfance et la protection des bénéficiaires contre l'exploitation et les abus sexuels.

Handicap International a une tolérance zéro à l'encontre des violations du code de conduite en vigueur au sein de l'organisation (ex : fraude et corruption, protection contre l'exploitation et les abus sexuels, harcèlement et intimidation, etc.).

Le/la consultant (e) sélectionné (e) devra s'engager à adhérer et à respecter ces politiques institutionnelles éthiques ainsi que le code de conduite.

Aucun employé de Handicap International n'a le droit de demander un paiement en espèces ou l'échange de faveurs de quelque nature que ce soit en contrepartie d'un traitement préférentiel dans le processus de sélection. Cela est contre la politique de HI et si vous êtes approché par un membre du personnel pour de l'argent ou des faveurs, ou si vous êtes empêché de quelque façon que ce soit à faire partie du processus, prière contacter le responsable de la base où la sélection a lieu ou de signifier par email la situation rencontrée : plainte@benin.hi.org

